

GARANTIE OBSÈQUES

Choisissez la sérénité,
pour vous et pour vos proches

activités
sociales
de l'énergie



www.ccas.fr



Protection Obsèques Capital



Protection Obsèques Prestations



 **MUTEX**
GROUPE vyv

PREVERE
eosal

3800 à
4300 €
Coût moyen des
obsèques¹

POURQUOI UN CONTRAT OBSÈQUES ?

Les obsèques peuvent être couteuses pour les proches

Entre l'entreprise de pompes funèbres, l'achat du cercueil, la cérémonie, le budget peut se révéler élevé.

Il faut généralement payer les différents prestataires dans des délais très courts.

À la douleur liée au décès, s'ajoutent souvent pour la famille et les proches des soucis financiers et des démarches administratives.

En souscrivant au contrat Protection Obsèques, vous anticipez de votre vivant le financement et les modalités de vos obsèques. Vous êtes serein pour vous mais aussi pour vos proches, qui n'auront pas à supporter la charge financière² de vos obsèques et pourront également être accompagnés dans ce moment difficile.

LES ATOUTS DE LA SOLUTION

► Le choix d'un contrat adapté à votre situation

Selon vos besoins, votre budget et votre âge, votre conseiller vous proposera le contrat le plus adapté en termes de montant de capital garanti, de prestations funéraires et de durée de paiement (5 à 25 ans par tranche de 5 ans).

► Une cotisation fixée une fois pour toutes

Votre cotisation est déterminée en fonction de votre âge et du capital ou de la formule choisie. Elle n'augmente pas pendant la durée de votre contrat, sauf si vous décidez de faire évoluer votre capital ou la formule choisie.

► Une souscription simple avec une couverture immédiate en cas d'accident

Vous souscrivez sans examen médical ni questionnaire de santé à compléter. Vous êtes couvert dès la prise d'effet du contrat en cas de décès par accident et après 12 mois pour toutes les autres causes de décès. En cas de décès autre qu'accidentel avant les 12 mois du contrat, les cotisations versées seront remboursées à vos bénéficiaires.

► Une assistance comprise dans votre contrat

Cette assistance assurée par RMA vous permet de bénéficier de conseils et services dès la souscription ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour vos proches au moment de votre décès.

► Une réduction pour souscription en couple

Durant toute la durée du contrat, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur la cotisation de chaque contrat en cas de souscriptions simultanées.

¹ 4300 € pour une inhumation, 3800 € pour une crémation en 2019 selon la Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (Source : CPFM).

² Le capital versé au(x) bénéficiaires est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

Le choix entre deux contrats de prévoyance (contrats d'assurance-vie) pour régler sereinement la question de vos obsèques

CHOISIR PROTECTION OBSÈQUES EN CAPITAL



Pour avoir la certitude que le capital souscrit sera affecté prioritairement au financement de vos obsèques³.

À la souscription, vous choisissez le montant du capital garanti de 2000 € à 10 000 € (par tranche de 500 €) ainsi que la durée de paiement de votre cotisation (5 à 25 ans par tranche de 5 ans).

Lors du décès

- Le capital obsèques est versé directement à l'entreprise funéraire en charge des obsèques ou à la personne qui acquittera les frais d'obsèques dans un délai de 8 jours (après réception des pièces justificatives)⁴.
- Si le capital est supérieur au coût des obsèques, nous reversons la différence aux bénéficiaires que vous aurez désignés.

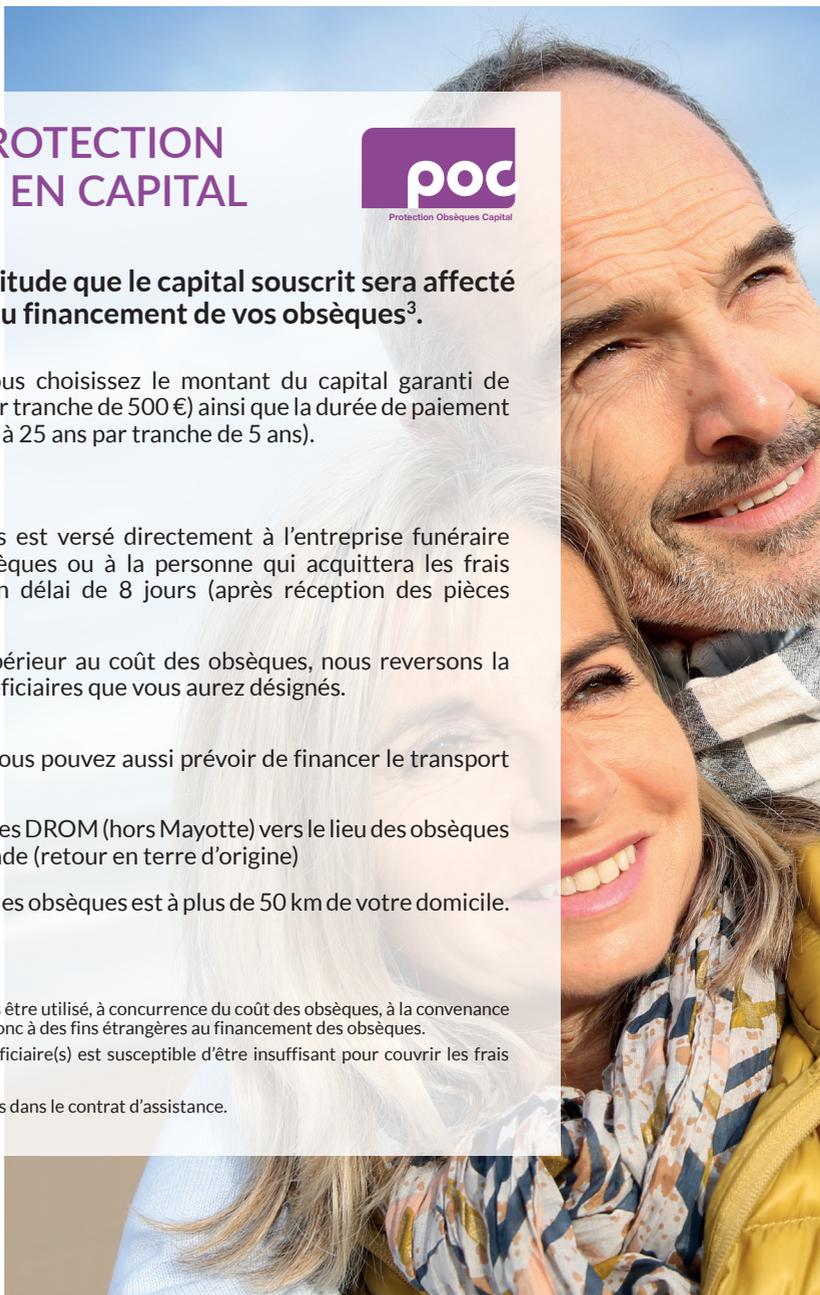
En choisissant POC vous pouvez aussi prévoir de financer le transport du corps⁵ :

- Depuis la France et les DROM (hors Mayotte) vers le lieu des obsèques partout dans le monde (retour en terre d'origine)
- En France, si le lieu des obsèques est à plus de 50 km de votre domicile.

³ Le capital décès ne peut pas être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du (des) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques.

⁴ Le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

⁵ Selon les conditions prévues dans le contrat d'assistance.



CHOISIR PROTECTION OBSÈQUES EN PRESTATIONS



Pour soulager vos proches du financement⁴ et de l'organisation de vos obsèques

À la souscription, vous choisissez en fonction de votre budget et de vos besoins entre trois niveaux de prestations :

- Formule Essentielle (3 500 €)
- Formule Sérénité (4 500 €)
- Formule Exigence (6 000 €)

Vous complétez le mandat des volontés essentielles pour indiquer vos souhaits concernant les modalités de vos obsèques et être certain que vos vœux seront respectés.

À votre décès

- Vos obsèques sont organisées selon vos dernières volontés par l'un de nos deux partenaires funéraires : La Maison des Obsèques ou Le Vœu Funéraire.
- Nous nous occupons de régler directement l'entreprise qui se chargera d'organiser vos funérailles en accord avec l'option de prestations retenue (détaillée dans votre contrat).
- Si le coût des obsèques est inférieur à votre capital garanti, nous reversons la différence aux bénéficiaires que vous aurez désignés.



DES SERVICES D'ASSISTANCE POUR VOS PROCHES

Les services de l'assistant sont à disposition des ayants droit de l'assuré décédé pour les accompagner lors du décès et dans les 12 mois maximum qui suivent.



Une aide aux démarches administratives

Une équipe de travailleurs sociaux est à disposition de la famille pour procurer une aide pour toutes les démarches administratives liées au décès (protection sociale, accès aux droits, orientation vers les interlocuteurs compétents, suivi du budget) et pour aider les proches via des rendez-vous téléphoniques réguliers.



Un soutien psychologique par téléphone

Par un psychologue diplômé, pendant la première année qui suit le décès a raison de 10 entretiens maximum à compter de la date du décès.



Une prestation de service d'aide à la personne

Au moment du décès, une prestation au choix des proches :

- Garde des enfants ou des petits-enfants de moins de 16 ans ou des enfants en situation de handicap sans limite d'âge.
- Garde ou transfert des ascendants dépendants à charge.
- Aide à domicile
- Garde des animaux familiers.



Une solution d'adoption des animaux familiers

Si aucun proche ne peut recueillir les animaux familiers du défunt (chien, chat), des solutions d'adoption sont proposées, dans les 12 mois qui suivent le décès.



Une assistance Rapatriement⁶

- Le corps est transporté depuis le monde entier (y compris de France métropolitaine et DROM-COM) vers le lieu des obsèques en France métropolitaine et DROM, en cas de décès à plus de 50 km du domicile, et lors d'un séjour de moins de 90 jours, hors décès survenu lors d'un déplacement pour hospitalisation prévue.
- L'assistance prend aussi en charge le retour jusqu'au lieu des obsèques en France métropolitaine et DROM, des proches se trouvant sur place, s'ils ne peuvent rentrer par les moyens initialement prévus.

⁶ Selon les conditions prévues dans le contrat d'assistance.

REPOSEZ-VOUS SUR DES PARTENAIRES DE CONFIANCE

Quel que soit le contrat souscrit, nous nous appuyons sur des partenaires solides pour prendre en charge vos obsèques. Vous pouvez être serein pour vous et vos proches et penser maintenant à autre chose !

RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE

RMA, spécialisée dans l'assistance aux personnes met à votre disposition une ligne téléphonique 7j/7 et 24h/24 pour vous écouter, vous conseiller et vous fournir des renseignements pratiques durant toute la vie du contrat mais également pour accompagner vos proches au moment de votre décès (rapatriement du corps, aide aux démarches administratives, soutien psychologique, garde d'enfants, ...).

LES PRESTATAIRES OBSÈQUES

Avec La Maison des Obsèques ou Le Vœu Funéraire, l'organisation de vos funérailles est prise en charge par des spécialistes en capacité de proposer des obsèques dignes et respectueuses sur l'ensemble du territoire.

Assureur des garanties de prévoyance : MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros.
Entreprise régie par le Code des assurances.
RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140 avenue de la République - 92320 Châtillon

Assureur des garanties d'assistance : Ressources Mutuelles Assistance

Union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le n° SIREN 444 269 682
Siège social : 46, rue du Moulin - CS 32427 - 44124 Vertou Cedex

Opérateurs funéraires :

Le Vœu Funéraire

Marque déposée et exploitée par Mesange Prévoyance
Société de Courtage d'Assurances
Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris
Tél. 03 28 01 05 10 - Fax. 03 28 01 05 19 -
www.mesange-prevoyance.fr - SAS au capital de 66 760 € -
RCS Paris B 478 782 915 - N° TVA : FR 14 478 782 915.
Habilitation funéraire N°22-59-0615 auprès de la Préfecture du Nord. N° ORIAS : 07 009 092 (www.orias.fr) -
Sous le contrôle de l'ACPR : 4 place de Budapest -
CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.
Réclamations : reclamation@mesange-prevoyance.fr

La Maison des Obsèques

SAFM La Maison des Obsèques.
Société par actions simplifiée au capital de 79 000 000 €. Immatriculée au RCS de Paris sous le n° 814 500 757.
Siège social : 62-68, Rue Jeanne d'Arc- 75013 Paris

Souscripteur des garanties :
La Caisse Centrale d'Activités Sociales (CCAS)
du personnel des industries électrique et gazière
Immeuble René Le Guen, 8 rue de Rosny
BP 629 - 93104 Montreuil Cedex

Distributeur du contrat :

Eosa management
Tour Alto - 4 place des Saisons - 92400 Courbevoie
RCS Nanterre n° : 453 353 716
N° Orias 07004210